

Centre des Nations unies pour les droits de l'Homme Pour une assistance technique au Gabon



Les travaux de la consultation nationale ont été ouverts par le ministre Tapoyo, en présence...



... des représentants du CNUDHD-AC et plusieurs organisations.

M.A.M

Libreville/Gabon

Réunis depuis hier au siège de la Commission nationale des droits de l'Homme, les différentes parties concernées ont axé leurs échanges autour de cet idéal. Pour cela, la création en vue d'un organe national participatif devra, selon les experts, être accompagnée d'une formation aux fins de la maîtrise des mécanismes internationaux et régionaux déclinés.

UNE consultation nationale organisée par le Centre des Nations unies pour les droits de l'Homme (CNUDH) s'est ouverte hier à Libreville. Cette rencontre qui s'achève aujourd'hui, a connu la participation des plusieurs pôles de décision, notamment le gouvernement gabonais, les organisations de la société civile et les experts du CNUDH. La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par une série d'allocutions suivie des travaux en ateliers. En effet, l'attente principale était que l'organisateur apporte son appui technique au Gabon, en vue de la création d'un organe national participatif et permanent de coordination. A ce titre, le secrétaire général de la Commission nationale des droits de l'Homme, Joseph Ondo Eva, a exprimé sa satisfaction quant au choix porté en premier sur son pays



Photo de famille à l'issue de la rencontre.

pour le démarrage de ces consultations dans la sous-région. Aussi, a-t-il tenu à partager l'objectif de ces travaux. "Au nombre des mécanismes, l'examen périodique universel est celui auquel le Gabon se soumettra dans quelques mois. A cet effet, votre contribution est majeure, pertinente et bien accueillie. Je me félicite du partenariat que nous avons établi.", a signifié le représentant du président de la Commission. Pour sa part, le ministre des Droits humains et de l'Egalité des Chances, Alexandre Désiré Tapoyo, a mentionné toute la disponibilité de la partie gabonaise à accueillir et honorer cette assistance qui leur est offerte. Cependant, en ouvrant les travaux, il n'a pas manqué de relever quelques manquements encore observés

dans le respect des engagements pris: "Aujourd'hui encore, nous pêchons par notre insuffisance à respecter correctement nos engagements internationaux et régionaux. Qu'il s'agisse de la rédaction des rapports ou du suivi intégré des recommandations des mécanismes internationaux des

droits de l'Homme, en passant par les faiblesses systémiques dans le cadre des réponses aux communications et plaintes individuelles, de nombreux dysfonctionnements sont observés". Le ministre Tapoyo a également pointé le manque de coordination existant entre les struc-

tures spécialisées en droits humains. Par ailleurs, il voit en cette consultation nationale une piste de solution à ces manquements. Et d'indiquer: "C'est pour pallier cette carence, et avec le concours du Centre pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale dont

nous apprécions la forte contribution, que nous avons appelé à la tenue de cette consultation nationale". "Les résolutions (...) nous mèneront résolument à l'érection d'une véritable plate-forme durable de coordination nationale", a-t-il déclaré.

Les échanges proprement dits de cette journée ont été consacrés, dans un premier temps, aux obligations des Etats en matière de coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux. En deuxième heure, les débats ont porté sur le thème: "Gabon, coopération avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'Homme: état des lieux". Avec pour sous-thème, l'Etat de ratification des instruments par le Gabon; état de soumission des rapports aux mécanismes et, suivi des recommandations des mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme par le Gabon.

Mise au point de Jean Eyeghe Ndong

EN lisant votre chronique "la Tribune des Partis politiques" paru en page 2, le 24 juin 2015, sous le titre "opposition: l'improbable candidature unique", il m'a été attribué les termes "homme providentiel" en parlant de mon soutien à Jean Ping. Je n'ai jamais utilisé à aucun moment ces termes dans ma déclaration. Cette mise au point s'impose, car elle évite une compréhension de mes propos qui est susceptible de donner lieu à interprétation. Je me permets d'affirmer, pour ma part, que préférer une personnalité pour une élection présidentielle, ne fait pas de celle-ci un homme providentiel. Merci de publier cette mise au point.

Dont acte !

Casablanca

à partir de 449.000⁺ XOF TTC A/R

Visitez la ville blanche et ses lumières

Call Center (241) 0173 0946-49
royalairmaroc.com

المطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les ailes du Maroc